

ÉLECTRICITÉ ■ Deux Orléanais témoignent de soucis, heureusement sans aller jusqu'à l'incendie

Des compteurs Linky « consommés »

Stop Linky 45 a lancé un appel à témoignages en août sur la problématique de compteurs consumés. Deux Orléanais racontent avoir été dans ce cas.

Anne-Marie Coursimault
anne-marie.coursimault@centrefrance.com

Un compteur Linky est-il à l'origine de l'incendie d'une habitation à Châlette-sur-Loing, samedi ? C'est ce que son propriétaire affirme : il aurait explosé avant de prendre feu. En attendant les résultats de l'expertise diligentée, l'affaire fait grand bruit.

« **Linky a brûlé** » D'autres compteurs, sans exploser, ont posé souci dans le Loiret. Une Orléanaise raconte : « Dimanche dernier, on a appelé EDF en urgence car on n'avait plus d'électricité. On pensait d'abord à une panne dans le quartier mais, en fait, c'est notre compteur Linky qui avait brûlé. Le technicien m'a dit que c'était un prestataire qui les installait et, pour avoir les primes, leurs employés les posent vite fait sans bien serrer les fils ».

Un Sourcien a connu une mésaventure similaire un samedi de mai : « Mon compteur avait été changé un mois et demi avant. J'ai commencé à cuisiner, il y a eu une baisse d'intensité majeure, avec des variations de lumière. J'ai re-



LINKY. Selon un ingénieur, il peut se consumer, et non brûler, par échauffement de ses composants. Ce sont les matières se trouvant à proximité qui prennent éventuellement feu. PHOTO LA REP'

gardé les fusibles. Puis, plus rien. Enedis est venu dans les deux heures : le compteur était cramé, ça sentait. Ils l'ont changé et je n'ai eu aucune explication. » Aujourd'hui, il ne se dit pas inquiet : « Les compteurs de l'Orée de Sologne sont à l'extérieur, en façade des maisons ».

Stop Linky collectif 45 s'est intéressé à d'autres cas. « Depuis le début de l'été, plusieurs personnes m'apportent des témoignages sur des incendies de compteurs Linky sur Orléans sud, Fleury-les-Aubrais et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin », lit-on sur

sa page Facebook. Un appel à témoignages (*) a même été lancé le 22 août. Sans résultats sur la page publique pour l'instant.

Hier, dans *La Rep'*,

Enedis assurait que le compteur Linky « ne peut pas prendre feu spontanément. C'est plus sur la façon dont il a été posé qu'il peut y avoir un problè-

■ Un débat sur Internet

« 14 millions de foyers sont déjà équipés du compteur Linky en France », font savoir Les Cahiers de la ville responsable. Lancés sur Internet en 2012 par l'équipe État d'esprit pour aborder l'ensemble des problématiques des villes et des territoires, ils proposent « un cadre d'information, d'échange et de contribution sur le déploiement » du compteur. Le débat entend « dresser un bilan d'étape, informer et écouter les utilisateurs actuels et futurs ». Et aussi faire émerger des propositions à transmettre à Enedis. Les Loirétains peuvent y participer en se connectant sur le site internet www.debatparticipatiflinky.fr

me ».

À ce sujet, Stop Linky Collectif 45 publie un texte signé de Patrice Goyaud, docteur ingénieur en physique et retraité d'EDF-RTE, délégué de Robin des Toits dans le Tarn. « Un compteur du type Linky, composé de circuits intégrés, chipsets et microprocesseurs ne brûle pas, mais se consume, par échauffement de ses composants, en provoquant la fusion », affirme-t-il.

« Une connectique mal serrée »

Selon le spécialiste, le capot plastique du compteur est dimensionné pour résister à des températures jusqu'à 140°C : « Le processus de fusion par échauffement va provoquer l'émanation de gaz, issus des matériaux en fusion, extrêmement toxiques. Les hautes températures vont induire un incendie des matières inflammables se trouvant à proximité. » Il voit deux cas possibles (*lire ci-contre*).

Ces témoignages, heureusement rares, viennent alimenter un débat déjà nourri sur les compteurs Linky. ■

(*) https://www.facebook.com/StopLinkyCollectif45Loiret/?hc_location=ufi

■ DEUX CAS

Si l'événement se produit juste après la pose du compteur. Il a pu être provoqué par « une non-conformité lors de l'installation comme une connectique mal serrée ou une inversion de la phase et du neutre », affirme Patrice Goyaud. Dans des cas extrêmes, « la circulation du courant porteur en ligne (CPL) dans des installations très anciennes, avec des terres électriques inexistantes, en présence d'appareils électriques très vieux, mal protégés, peut provoquer des dysfonctionnements graves, allant jusqu'à l'incendie ».

Si l'événement se produit plusieurs mois après l'installation. La cause principale serait « le vieillissement accéléré, et l'échauffement progressif des composants du compteur ». Le boîtier de Linky fait coexister un circuit pour les courants forts (plusieurs dizaines d'ampères) pour alimenter l'habitation, et des circuits « courants faibles » qui gèrent l'électronique associée. « Le passage de courants forts génère un échauffement quasi permanent des circuits électroniques. La conséquence est le vieillissement prématuré des composants du compteur avec aggravation du risque de fusion et d'incendie ».